

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 25 MARS 1914

G.-E. DION, Administrateur

Les Elections Civiques

Le 21 avril prochain, les contribuables d'Edmundston seront appelés à se choisir un maire et des échevins pour administrer les affaires de la ville pour le terme d'une année. Dans notre ville, les élections civiques ont lieu, chaque année, le troisième mardi d'avril, et les échevins élus ce jour-là entrent en fonction aussitôt après avoir prêté le serment requis par la loi.

Ces élections sont celles qui devraient nous intéresser le plus. Elles concernent les affaires publiques qui nous touchent le plus près. Car, d'un bon ou d'un mauvais conseil de ville dépend le bon ou le mauvais emploi des deniers que nous versons dans la caisse de la ville; d'un conseil progressif ou d'un conseil retardataire dépend l'avancement ou le recul des affaires civiques.

Tous les citoyens devraient se faire un devoir de travailler au développement de notre petite ville. Et pourquoi ne pas nous mettre à l'œuvre de suite. Depuis cinq ans, nous avons fait beaucoup, mais il reste encore beaucoup à faire. Depuis une année, l'apathie s'est de nouveau emparé de nous. Ce qui nous manque c'est de l'union, de la coopération effective, une direction vigilante et toujours sur la brèche.

Nous voulons notre ville belle et prospère. Nos intentions sont bonnes. L'enfer est pavé de bonnes intentions. Il ne suffit pas d'émettre un vœu. Ce vœu restera stérile si nous ne prenons pas les moyens pratiques pour réaliser des résultats.

Nous avons de multiples avantages pour attirer chez nous des capitalistes et des industriels : voies de transport facile, forêts immenses, cours d'eau nombreux pour la flotte du bois, etc., etc. Une chose manque : l'esprit d'initiative, double d'énergie capable de mener l'initiative à bonne fin.

Un conseil de ville qui passe son temps à percevoir quelques milliers de piastres et à les dépenser, même économiquement, n'est pas un conseil de ville idéal. Il doit faire plus. Il doit annoncer la ville. Il ne doit pas rester stationnaire. Qui n'avance pas, recule.

Un conseil de ville progressif devrait donner l'élan à une organisation qui aurait pour but de promouvoir les intérêts industriels de la localité. Nous devrions former un comité de développement; un comité permanent de citoyens intelligents et entreprenants pour s'occuper de l'annonce, pour se mettre en communications avec les capitalistes, les promoteurs d'entreprises qui désirent s'établir dans notre province. Enfin, il faut, si nous voulons avancer, faire connaître aux étrangers les avantages que nous possédons.

Un tel comité devrait avoir le support financier et moral du conseil de ville, de la chambre de commerce et l'encouragement de tous ceux qui désirent voir avancer Edmundston et le Madawaska dans la voie du progrès. Ceux-là sont légions, mais il faut d'abord secouer l'indifférence de la masse. Il faut s'entendre, mettre de côté tout esprit de parti, toute jalousie mesquine et s'unir dans la voie du progrès.

Le conseil actuel renferme des échevins progressifs et dévoués, entr'autres le docteur Pio H. Laporte dont le désintéressement pour la chose publique est connu de tous. Mais le dit conseil de ville n'a pas pu cette année faire autant qu'il l'aurait voulu à cause de l'indifférence des citoyens. Les échevins élus pour le quartier numéro trois n'ont pas voulu siéger au conseil. Le résultat a été un conseil de ville de six échevins au lieu de huit. Les assemblées ne purent être tenues régulièrement, faute de quorum. C'est la première fois qu'un quartier de la ville reste volontairement sans représentant au conseil pendant une année. Ne serait-il pas dans l'intérêt de la ville de demander à la législature d'amender l'acte de l'incorporation des villes, afin de donner à la ville d'Edmundston le droit de choisir ses échevins sans égard aux quartiers de la ville.

Nous avons dit plus haut qu'un conseil de ville ne doit pas rester stationnaire. Nous voulons un maire et des échevins progressifs. Nous croyons que le maire actuel est un homme honnête, droit et franc, mais dépourvu d'initiative. Un maire ne doit pas passer son temps à fendre des cheveux en quatre et à les examiner à la loupe, tandis que des affaires de la plus haute importance pour notre avenir sont complètement négligées.

Nous voulons un conseil économique : oui; mais pas d'économie de bouts de chandelle, pas d'économie mal placée au détriment de notre ville. L'an dernier, par économie, nous avons diminué de beaucoup les dépenses du département des chemins. Mais est-ce de la vraie économie? Dans quelle condition sont nos trottoirs? Dans un état pitoyable; de vrais casse-cou. Si les autorités civiques négligent encore pour une année ou deux de réparer les trottoirs, il faudra

Association des Bons Chemins du Comté de Madawaska

Jeudi dernier, dans la salle des Forestiers Canadiens à Edmundston, des représentants de toutes les paroisses du comté de Madawaska jetaient les bases d'une Association des Bons Chemins.

L'assemblée était présidée par Dr P. H. Laporte, Vice-président de la New-Brunswick Good Roads Ass. qui expliqua le but à cette réunion et montra le besoin urgent pour le comté de Madawaska d'avoir une association locale des bons chemins. Tous furent unanimes à fonder une association dont le but sera de travailler à améliorer l'état déplorable de nos routes.

M. le maire Lawson déplore la manière de travailler nos chemins actuellement et dit qu'une grande partie de l'argent employé est complètement perdue par suite de l'incompétence des voyers. L'association devrait voir à ce que l'argent dépensé le soit d'une manière plus efficace.

M. Aug. Bernier dit que l'association pour bien fonctionner devrait avoir un bureau central à Edmundston et des vice-présidents dans chaque paroisse. Si nous voulons avoir des bons résultats il est de première importance que notre association soit complètement en dehors des parties politiques.

J. W. Hall approuve fortement le mouvement qui se fait en faveur des bons chemins. C'est une condition essentielle à la prospérité et au progrès de notre comté.

J. E. Michaud : le comté de Madawaska étant un comté relativement neuf, devrait avoir du gouvernement des subventions plus considérables que celles que nous recevons actuellement. Notre comté est en pleine colonisation, chaque année nous avons de nouvelles routes à ouvrir et à entretenir, les subventionnaires que nous recevons du gouvernement ne sont pas suffisantes pour l'entretien de nos chemins déjà en existence. Il est du devoir de l'association d'insister auprès du gouvernement pour augmenter la somme allouée pour les chemins au Madawaska.

Dr E. Simard. Cette association est le premier pas réellement sérieux pour réus-

faire défense aux piétons de s'en servir, ou prendre le risque de payer les frais de jambes cassées, de pieds disloqués, d'orteils arrachés, etc. Alors pour quelques piastres d'économie, nous aurons à payer des milliers de piastres de frais et de dommages, et faire les mêmes dépenses pour les dits trottoirs.

Un de nos grands défauts, c'est la peur de risquer un centin pour en gagner dix. Soyons économes, ne dépensons pas mal à propos les deniers publics, mais, de grâce, ne négligeons pas les affaires importantes qui concernent l'avancement de notre ville. Unissons nos efforts pour choisir et élire un maire et des échevins qui veulent l'avancement d'Edmundston et qui sont prêts à travailler de toutes leurs forces dans ce but louable.

si à améliorer l'état de nos chemins. Le comté de Madawaska ayant un climat beaucoup plus rude en hiver que tous les autres comtés de la province; l'abondance de la neige nécessitant de grandes dépenses pour l'entretien des chemins de l'hiver, devrait avoir un octroi spécial, vu que ces conditions spéciales nous obligent à des dépenses qu'une se présentent pas dans les autres comtés de la province, sauf Restigouche et Gloucester.

A. M. Sormany, M.D. cette association produira d'heureux effets si nos efforts peuvent parvenir à montrer aux citoyens du Madawaska que les chemins ne sont pas au gouvernement mais sont à eux et pour eux. C'est en leur faisant comprendre que le travail qu'ils font sur les chemins est un acquis pour leur bien-être et leur prospérité.

Non seulement on devrait donner sérieusement le temps sur le chemin, mais de plus on devrait faire dans chaque paroisse des corvées volontaires et avoir à honorer de faire les quelques petites réparations urgentes qui peuvent se présenter près des propriétés. Utilisons du mieux possible ce que nous recevons, demandons plus et surtout que chacun mette la main à la roue.

Après quelques remarques du Dr Laporte on procéda à l'élection des officiers.

Bureau central à Edmundston :

Pio H. Laporte, Président ; J. E. Michaud, secrétaire ; J. W. Hall, trésorier.

Conseil : Aug. Bernier, A. Lawson, A. M. Sormany.

Vice-présidents : Fred. Marquis, St-Léonard ; B. R. Violette, St-Léonard ; Jos. T. Cyr, Ste-Anne ; Paul Clavette, St-Basile ; F. X. Raymond, Green-River ; Jos. Pelletier, Madawaska ; Eusèbe Bossé, St-Jacques ; Pierre Collin, St-Hilaire ; Max. Banville, Baker Lake ; L. D. Bernier, Clair Letus Oakes, St-François.

Messieurs Dr Laporte et A. Lawson, avocat, furent nommés délégués pour présenter les demandes de l'association au gouvernement. Les vice-présidents recevront des instructions du bureau central dans quelques jours.

L'association sera affiliée à l'Association des Bons Chemins de la province du Nouveau-Brunswick.

Notes Parlementaires

Il y aura dix divisions électtorales dans le Nouveau-Brunswick. Le comté d'Albert sera détaché de King's et uni au comté de St-Jean. Cette nouvelle circonscription aura deux députés. King's sera joint à Queen's, ce dernier étant séparé de Sunbury. York sera joint à Sunbury, Carleton à Victoria et Madawaska à Restigouche. Les comtés de Gloucester, Northumberland, Kent, Westmorland, et Charlotte resteront tels qu'ils sont.

Le comté n'a pas encore réglé la question de la représentation de l'île du Prince-Edouard. Le premier ministre de cette province, l'hon. M. Matheson, et ses collègues, les hon. MM. MacLean, et A. E. Arsenault, ministres, sans portefeuille, sont ici pour réclamer les six sièges que l'île eut lors de son entrée dans la confédération, en 1873. Il n'est même pas certain si on réussira à lui conserver sa représentation actuelle.

L'hon. M. Lemieux a suggéré de célébrer, en 1917, le cinquantième anniversaire de la confédération des provinces en tenant à Montréal une grande exposition internationale. Quelques députés l'ont félicité pour avoir parlé de l'affaire, mais quant au mode de célébration, il y a diversité d'opinions. A propos d'exposition, selon les députés de l'Ontario, il n'y a que Toronto où on pourrait en faire un succès. Chacun pour son pays ! L'hon. M. Borden a répondu qu'on vaît du temps assez pour s'occuper de la chose.

On a beaucoup parlé d'immigration. Le Dr Béland veut que le gouvernement encourage davantage l'immigration française et belge, qui sont d'excellents cultivateurs. L'hon. M. Roche l'a net. Le Dr Paquet (l'Islet) trouve que l'examen qu'on fait subir aux immigrants n'est pas assez sévère. Il y a trop d'indésirables qui nous arrivent. M. Boulay (Rimouski) demande au Gouvernement d'interdire l'entrée au pays des Juifs qui sont un fléau pour notre commerce. En somme tous ceux qui en ont parlé sont d'avis que le Canada devrait admettre moins d'immigrants et choisir ceux qui désirent venir s'établir ici.

M. Carvell dit qu'un certain constructeur a reçu \$217,000 comme subventions des parlements fédéral et provincial pour un chemin de fer de douze milles et demie de long, à Southampton, comté de York, N. P. Ce chemin de fer n'aurait coûté que \$157,615. M. McLeod, député de York, a admis ces faits, mais il a expliqué que le ministère des chemins de fer ne pouvait être blâmé. On en reparlera.

Les députés libéraux de l'Ouest prétendent que les fermiers de cette partie du Canada réclament à grands cris l'abolition des droits de douane sur les instruments aratoires. Ils disent que les manufacturiers canadiens s'enrichissent

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

Casier Postal "S" Téléphone 28-41
MAX. D. CORMIER, B. A. (L. B.)
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 29
STEVENS & LAWSON
Avocats, Notaires Publics
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal, 4 Téléphone
J. E. MICHAUD, B. A. (L. B.)
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

A. M. CHAMBERLAND, B. A.
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC
Bureau : Grand Falls
St-Léonard, tous les jeudis de chaque semaine
Anderson Siding, le 15 de chaque mois.

MEDICINS

Phone 11-12
A. J. GUY, M. D.
Médecin Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Phone 34
PIO H. LAPORTE
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 30-41
EMILE SIMARD, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" Tél. 46
ALB. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 18
J. A. RATTEY
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.

A. E. THIBAUT
MARCHAND DE MEUBLES
Assortiment complet
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. DAIGLE
HOTELLIER
ANDERSON SIDING, N. B.

FIRMIN MICHAUD
Marchand de Liqueurs
ST-LEONARD, N. B.

ANDRE LEVESQUE
MARCHAND GENERAL
Marchandises sèches, Epicerie, Ferronnerie, Vaisselle
Propriétaire de Beurrerie
Je fais aussi le commerce de moutons
ST-ANDRE, CO. MADAWASKA, N. B.

Casier Postal, 8 Téléphone
JOHN J. DAIGLE
MARCHAND GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.

JOS. A. GAGNE
PEINTRE DECORATEUR,
TAPISSEUR
Toujours en magasin : Peinture et Tapisseries

aux dépens des fermiers. D'un autre côté, les représentants conservateurs de la même partie du pays disent que les fermiers de leurs provinces, comme canadiens, favorisent la protection de nos industries. Qui croire ?

Il est probable qu'on discutera, la semaine prochaine, le rapport Gutelius Stanton, sur le coût et la construction du Transcontinental. Les libéraux se préparent pour faire une violente critique de l'enquête.

ARGUS.

14 mars 1914.